

Image not found or type unknown



Tontine d'un bien immobilier

Par **piloualain**, le **10/02/2015** à **10:36**

Bonjour, je voudrais faire une tontine avec une personne qui achète un bien immobilier ,cette personne finance tout es possible. Cette personne est d'accord bien sur.Je vous remercie de votre réponse.

Cordialement

Par **domat**, le **10/02/2015** à **13:29**

bjr,

l'acte de propriété d'un bien immobilier n'a aucun rapport avec son financement.

en effet vous pouvez avoir la propriété d'un bien immobilier financé par une autre personne mais cela revient à ce que cette personne vous fasse une donation, acte notarié qui comporte des frais.

consultez un notaire pour en connaître le coût.

cdt